

# NAILLOUX

e n s e m b l e

N° 12

Votre journal d'information municipale octobre - décembre 2017

**ZONE BLEUE : VOTRE DISQUE  
DANS CE JOURNAL**



**P. 3**



**MICHEL DUTECH PASSE LA MAIN  
A LISON GLEYSES**





## LISON GLEYSES

Maire de Nailloux

Chères Naillousaines,  
Chers Naillousains,

Suite à la démission de Michel Dutech, le conseil municipal m'a élue maire de Nailloux lors de la séance du 12 octobre dernier.

Tout d'abord, je tiens à saluer le travail réalisé par et autour de Michel Dutech qui a su, tout en aménageant et dotant la commune d'équipements nouveaux, maintenir une gestion saine et un développement maîtrisé.

Aussi, c'est avec humilité, mais animée d'une forte détermination que j'entame le mandat qui m'a été confié. Je poursuivrai le travail accompli par la majorité dans laquelle je me suis investie en tant qu'adjointe chargée de la vie associative. Conduite autour d'une soixantaine d'associations, cette expérience m'a appris à fédérer et à rassembler. L'ouverture, le dialogue ont toujours guidé mon action et continueront de la guider dans l'exercice de cette nouvelle fonction.

Aujourd'hui, une période charnière s'ouvre et de nouveaux défis nous attendent pour dynamiser notre commune

et en améliorer la qualité de vie, avec par exemple la réalisation de divers projets : la structuration des services municipaux, l'aménagement de l'esplanade de la Fraternité, la réhabilitation de l'école Jean Rostand ou la création du pôle de centralité du Cocagne.

Je veillerai, au sein de la nouvelle communauté de communes Terres du Lauragais et dans le respect de l'intérêt général, à ce que Nailloux conserve le rôle de bourg centre qui est le sien aujourd'hui.

Honorée et fière d'accéder à cette belle et prenante fonction, je mesure tout à la fois la confiance qui m'est accordée et l'ampleur de la tâche qui m'attend. En ce début de mandat, soyez sûrs, mes chers concitoyens, de mon total dévouement et de ma volonté de vous rassembler et de vous servir toutes et tous.

## Sommaire

◆ Démission de Michel Dutech et élections du Maire et des adjoints	P.3
◆ Rentrée Scolaire	P.4
◆ Zone Bleue	P.5
◆ Création du comité du souvenir Français	P.6
◆ Jobs d'été - Mutuelle communale	P.7
◆ Page Interco	P.8
◆ Page associative	P.9
◆ Tribune	P.10
◆ Infos Pratiques, État civil	P.11
◆ Agenda culturel et associatif	P.12

Photographie de première page : Daniel Vienne. Extraite de l'exposition "lignes et structures des paysages du Lauragais" exposée à l'ESCAL jusqu' au 4 novembre 2017.





## MICHEL DUTECH PASSE LA MAIN A LISON GLEYSSES



Médecin à Nailloux depuis 1979,

Élu municipal depuis 1995,

Maire de Nailloux depuis 2008,

Je démissionne aujourd'hui de mon mandat de Maire mais je reste élu de Nailloux et de Terres du Lauragais.

Il est temps pour moi de passer le témoin car je me dois de préparer l'avenir.

Nailloux, notre commune à tous est aujourd'hui au début d'une nouvelle histoire :

Nailloux compte 3600 habitants,

Nailloux est le 2ème pôle central de notre nouvelle communauté de communes Terres du Lauragais.

La commune a une situation financière et budgétaire favorable.

L'administration municipale est aujourd'hui structurée et compétente par rapport à sa population.

Lison Gleysse est prête à relever ce défi d'importance, elle peut compter sur la majorité.

Mon engagement de citoyen et d'élu ne s'arrête pas aujourd'hui.

Je garde Nailloux au cœur, je reste au service des Naillousaines et des Naillousains.

Michel Dutech

## ÉLECTIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS : CONTACTS ET PERMANENCES



Le Maire et les adjoints ont été élus lors du Conseil Municipal du 12 octobre dernier.

Lison Gleysse  
Maire de Nailloux

☎ 05.62.71.96.96

✉ mairie@mairienaillox31.com

Permanences en Mairie  
sur rendez-vous

Daniel Vienne, Charlotte Cabaner, Lison Gleysse, Perre Marty, Eva Nautré, Antoine Zaragoza (absente sur la photo Anne Borgetto)

Anne Borgetto  
1<sup>er</sup> adjointe

Affaires scolaires / Culture

☎ 05.62.71.96.96

✉ anne.borgetto@gmail.com

Permanences en Mairie  
le jeudi de 14h à 17h

Charlotte Cabaner  
2<sup>ème</sup> adjointe

Finances

☎ 05.62.71.96.96

✉ cabaner.mairie@gmail.com

Permanences en Mairie  
sur rendez-vous

Daniel Vienne  
3<sup>ème</sup> adjoint

Urbanisme

☎ 05.62.71.96.96

✉ vienne.mairie@gmail.com

Permanences en Mairie  
sur rendez-vous

Eva Nautré  
4<sup>ème</sup> adjointe

Communication / Action sociale

☎ 05.62.71.96.96

✉ mairie@mairienaillox31.com

Permanences en Mairie  
le vendredi de 9h à 12h

Antoine Zaragoza  
5<sup>ème</sup> adjoint

Vie associative

☎ 05.62.71.96.96

✉ mairie@mairienaillox31.com

Permanences en Mairie  
le mardi de 14h30 à 17h

Pierre Marty  
6<sup>ème</sup> adjoint

Espace vert / Travaux

☎ 05.62.71.96.96

✉ marty.mairie@gmail.com

Permanences en Mairie  
sur rendez-vous

## MÉDIATHÈQUE : RENDEZ VOS DOCUMENTS 24/24H

Très attendue par les usagers, une boîte retour sera opérationnelle dès le lundi 4 décembre. Installée à proximité de l'entrée principale de l'ESCAL vous ne pourrez pas la rater !

Si vous ne pouvez pas vous déplacer pendant les horaires d'ouverture pour effectuer vos retours, et afin d'éviter un rappel en cas de retard, n'hésitez pas à l'utiliser ! Cette boîte de retour, qui se présente comme une grosse boîte aux lettres grises, vous permettra de restituer tous les documents que vous avez empruntés.

### Fonctionnement

► L'enregistrement des retours de documents sera réalisé par notre équipe dès que la médiathèque ouvre ses portes au public ; par exemple, le mardi après-midi pour les documents déposés entre le samedi soir et le mardi matin.

► Tant que cette opération de retour "informatique" n'est pas réalisée, les documents restent enregistrés sur votre compte.

► Les usagers qui rendent, par l'intermédiaire de la boîte de retour, des documents incomplets, détériorés ou en retard, sont soumis aux mêmes conditions que celles définies dans le règlement intérieur de la médiathèque.

### A savoir

■ Durant l'ouverture de la médiathèque, la boîte de retours de documents sera fermée.

■ Pensez à vérifier **que les boîtiers des DVD et des CD ne sont pas vides !**

■ Certains documents volumineux (les albums géants de la section jeunesse par exemple) ne sont pas adaptés au format de la boîte. En raison des risques de détérioration vous ne pourrez donc pas les rendre par ce biais. **Nous vous déconseillons également de rendre les liseuses par la boîte de retour,**

■ A noter : les tiroirs se bloquent quand le bac est rempli de documents. **Il ne faut surtout pas forcer en introduisant les documents.**

☎ 05.34.66.10.46

@: mediatheque-nailloux@outlook.fr

Site : <http://mediatheque-nailloux.org>

## RENTÉE SCOLAIRE 2017-2018



**Près de 1077 élèves ont fait une rentrée réussie le 4 septembre dernier et ont été accueillis dans les 3 établissements par 3 nouveaux directeurs. Une première à Nailloux !**

**A l'école maternelle 187 écoliers** ont investi les lieux, ils travailleront cette année sur l'éducation à l'environnement à travers le projet "terre", avec la reprise du potager et l'apprentissage de la gestion de l'eau.

**A l'école élémentaire près de 356 élèves** ont pris leur marque pour ce premier jour. Cette année, l'école est intégrée dans le dispositif "plus de maîtres que de classes". Il permet d'avoir un enseignant supplémentaire à temps plein pour travailler en binôme en fonction des projets.

**La Classe À Projet Artistique et Culturel (APAC)** en partenariat avec la Mairie est reconduite avec une classe de CP.

**Au collège, l'effectif a encore augmenté avec 530 élèves dont 6 classes de 6<sup>ème</sup>.** Fabrice Gournac, nouveau principal, a accueilli personnellement les nouveaux collégiens pour ce premier jour. Parmi les nombreux projets de l'année celui de "la main à la pâte" qui a pour but de promouvoir les sciences permettra également de faire travailler de concert les élèves de CM2 et de 6<sup>ème</sup>. Une jolie façon d'envisager leur future rentrée au collège sereinement.

**Présent pour cette rentrée, Michel Dutech entouré des élus** a réaffirmé que "l'école reste au centre de nos engagements et de nos projets".

### DU NOUVEAU À LA CANTINE

**Chaque jour à Nailloux, plus de 600 repas sont servis dans les restaurants des écoles maternelle et élémentaire.** Pour la ville, la qualité et la fraîcheur des produits sont essentielles. Depuis septembre la mairie a choisi un nouveau prestataire ; Elior qui privilégie les produits frais et les filières courtes.

**Verdict des élèves qui nous ont livré leurs impressions :** "C'est meilleur parce qu'il y a plus de choix, que l'on mange bio, et différemment des autres années. Maintenant on espère juste avoir des glaces en dessert un jour. Vous pourrez leur demander ?" Au vu des assiettes vides à la fin du repas... Le nouveau prestataire a tout bon !



**Nouveau : Multi-choix pour le self de l'école élémentaire sur les entrées, les accompagnements, les produits laitiers et les desserts.**

### CULTURE POUR TOUS : CONCERT PÉDAGOGIQUE



**En partenariat avec la mairie et les Rencontres Musicales de Nailloux un concert de l'orchestre de Chambre de Toulouse a été proposé aux élèves des écoles maternelle et élémentaire.** Ce concert interactif, spécialement conçu pour les enfants, est une initiation à l'écoute attentive de la musique classique. Les musiciens ont présenté leurs instruments et leurs différentes "voix" avec des extraits qui permettaient de différencier les sons de chacun. De quoi faire découvrir des passions à certains...



**Line Doré directrice de l'école maternelle Pauline Kergomard**

« Directrice d'une école de la Reynerie à Toulouse l'an passé, je prends la direction de l'école maternelle de Nailloux avec plaisir. Cette école réunit toutes les qualités nécessaires à la réussite de nos élèves tant sur le plan de l'espace que sur le plan humain et matériel. Toutes les conditions sont réunies pour aborder sereinement cette année, faire grandir nos élèves dans un climat bienveillant et mettre en place un climat de confiance avec les parents »



**Camille Philly directrice de l'école élémentaire Jean Rostand**

"Après Auterive c'est avec plaisir que je prends la direction de cette école de Nailloux. Nous allons mener de nombreux projets avec l'équipe enseignante et Je souhaite insuffler un esprit d'équipe et une réelle cohésion dans le travail afin de faire avancer au mieux les enfants. Je souhaite également que les parents sentent qu'ils sont des partenaires indispensables pour faire vivre notre école"



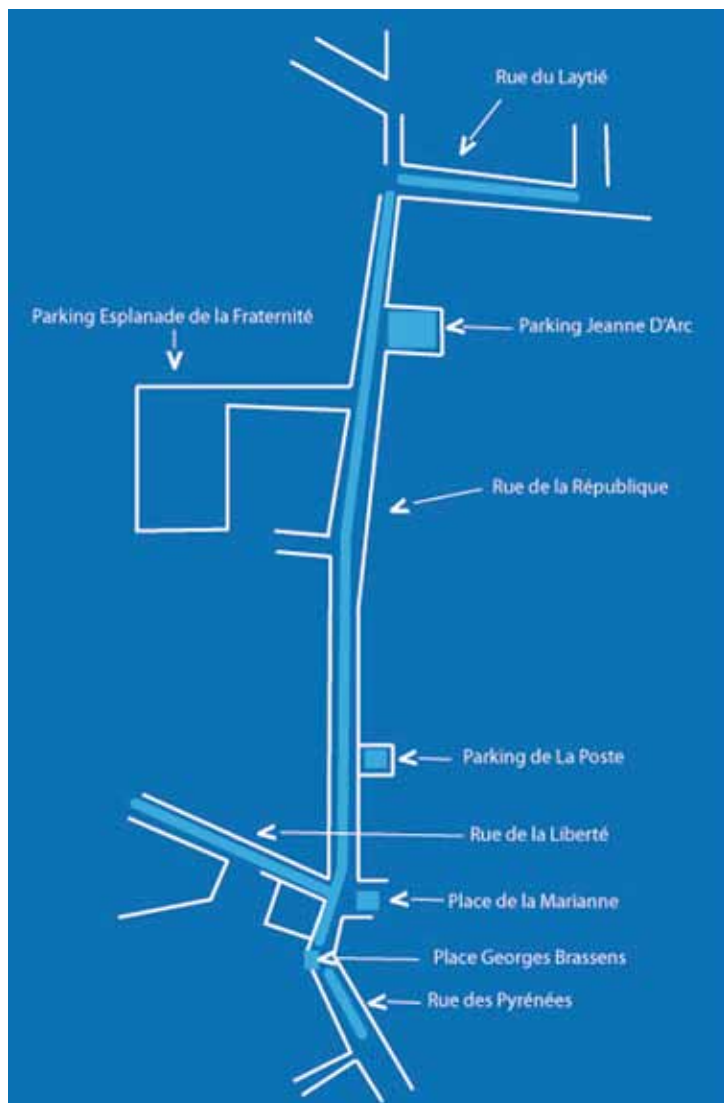
**Fabrice Gournac principal du Collège Condorcet**

"Principal adjoint au collège de la Reynerie pendant 5 ans, j'y ai passé de belles années. Aujourd'hui je suis très satisfait et heureux de venir à Nailloux. Ce collège au climat pacifié fourmille de projets pédagogiques et est propice au travail. Mon objectif sera de permettre à chaque élève de trouver sa place au sein de l'établissement".

## LA ZONE BLEUE OPÉRATIONNELLE : A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE DANS LE CENTRE DE NAILLOUX

Pour mieux partager l'espace public au coeur du village, la municipalité, en concertation avec les commerçants, met en place une zone bleue dans les rues principales. Cette zone de stationnement réglementée par la durée est entièrement gratuite. En limitant le temps de stationnement, elle facilitera l'accès aux commerces de proximité. Les résidents, qui recevront une information personnalisée, ne seront pas pénalisés grâce à la remise d'une carte de résident par foyer. **Pour que ce projet citoyen soit une réussite pour tous merci de respecter cette zone bleue**

### Le périmètre concerné



#### Les rues concernées dans le périmètre

- La rue de la République : des deux côtés de la chaussée
- La rue de la Liberté (du N°7 au N°15)
- La rue des Pyrénées (du N°1 au N°11)
- La rue du Laytié (du N°1 au N°7)
- Le parking Place Jeanne d'Arc
- Le parking face à la Poste
- Le parking place de la Marianne
- Le parking place Georges Brassens

### De nouvelles habitudes à prendre pour les naillousains

Vous avez pu découvrir dans ce journal votre disque bleu ! Gardez-le précieusement il vous sera désormais indispensable pour vous garer dans le centre de Nailloux. Vous repérez facilement les emplacements concernés grâce aux marquages au sol et aux panneaux de début et de fin de zone mentionnant les jours et horaires d'application,

#### ■ Mode de fonctionnement et réglementation

Sur les places marquées en bleu, tout conducteur laissant un véhicule en stationnement, est tenu d'utiliser un disque de stationnement.

Ce disque doit être apposé en évidence sur la face interne du pare-brise. Il doit faire apparaître l'heure d'arrivée. **Au-delà du temps autorisé, le conducteur devra déplacer son véhicule sous peine d'amende**, conformément à la réglementation en vigueur il est interdit de prolonger la durée du stationnement en changeant l'heure d'arrivée du disque.

► Le stationnement à l'intérieur de la zone bleue sera réglementé comme suit :

Zone minutes : **Durée maximale de stationnement de 20 minutes**

Zone de courte durée : **Durée maximale de stationnement de 1h00**

► Jours et heures :

- du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

- le samedi de 8h00 à 12h00

► En dehors de ces horaires

Il est possible, de se garer sur la zone bleue tous les soirs à partir de 18h et le samedi après-midi et le dimanche toute la journée, sans disque et sans limitation de durée.

**En cas de non respect de cette zone le contrevenant s'expose à une contravention de 1ère classe d'un montant de 17 euros.**



A savoir vous pouvez télécharger un disque bleu sur notre site internet : [www.nailloux.org/vie municipale / police municipale](http://www.nailloux.org/vie_municipale/police_municipale)

Pour toutes informations complémentaires vous pouvez joindre :

**La Police municipale de Nailloux**

Tél : 05.62.71.96.85

Portable : 07.63.48.39.42

Mail : [policemunicipale@mairienaillox31.com](mailto:policemunicipale@mairienaillox31.com)

Accueil du public :

Jeudi de 14h00 à 17h00 et sur rendez-vous



## PARTICIPER AU DEVOIR DE MÉMOIRE EN DEVENANT BÉNÉVOLE AU SEIN DU FUTUR COMITÉ DU SOUVENIR FRANÇAIS

La Mairie en partenariat avec la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie (FNACA) lance un appel à toutes les personnes qui désirent s'investir bénévolement dans le souvenir et la mémoire de la France !

C'est à l'initiative de Monsieur Daram, président de la FNACA que cette action est menée :

### Pourquoi souhaitez-vous créer ce comité ?

Nous souhaitons créer un comité du souvenir français animé par des civils qui aiment leur pays et le sacrifice de tous les soldats qui ont donné leur vie pour la Patrie. Les adhérents de la Fnaca sont de plus en plus âgés et peinent à assurer leurs fonctions lors des Commémorations. Nous devons pérenniser le devoir de mémoire et le transmettre aux générations futures, car c'est une part de notre histoire qui ne doit pas s'éteindre. Ce comité permettra de nous aider lors des cérémonies et de prendre le relais après nous.

### Pourquoi avoir choisi l'association "Le Souvenir Français" ?

C'est une association qui permet aux civils de s'investir pour le devoir du souvenir, elle est reconnue d'utilité publique le 1er février 1906 et **ses principales missions sont de conserver le souvenir de ceux qui sont morts pour la France, d'entretenir les monuments élevés à leur mémoire et de transmettre le flambeau du souvenir aux générations successives.**

Nous espérons **que la réunion publique prévue le 6 décembre prochain, mobilisera un grand nombre de personnes.** Elle est également ouverte aux habitants des communes de Gibel, Cagnac, Seyre, Saint-Léon, et Montgeard.

RÉUNION PUBLIQUE  
MERCREDI 6 DÉCEMBRE  
À 19H00 SALLE JEAN JAURÈS



Le devoir de mémoire est précieux..préservons le...

## LE COCAGNE LA FIN D'UN LONG PROCESSUS ...



L'ancienne gendarmerie en cours de démolition

**Vous pouvez maintenant voir l'espace dégagé de l'ancienne gendarmerie qui laissera bientôt la place au projet "Le Cocagne" réalisé par Cité Jardins (voir Nailloux N° 8 page 7).**

La démolition qui s'est achevée en octobre a été réalisée en suivant les précautions réglementaires liées à la présence d'amiante.

Le permis de construire a été déposé le 30 juin 2017 et sa période d'instruction s'achève le 30 novembre 2017.

La 5ème modification du PLU adoptée lors du dernier conseil municipal suite à l'enquête publique en Juillet et au rapport du commissaire enquêteur a été recentrée sur ce projet.

Le choix des aménagements intérieurs livrés à Terres du Lauragais et à la commune de Nailloux fait actuellement l'objet d'une concertation avec La Poste.

**Le chantier de construction devrait donc pouvoir démarrer fin de cette année et se réaliser sur 2018.**

## NOUVEAU DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES



**Avec plus de 20 ans d'expérience au sein des services techniques de plusieurs collectivités, de 4500 à 26000 habitants, Jérôme Jasmin**

**intègre la mairie de Nailloux en tant que Directeur des Services Techniques. Il aura pour mission :**

- De coordonner le service,
- D'assurer, en étroite collaboration avec le service urbanisme, les orientations stratégiques mises en œuvre en matière de patrimoine bâti et d'environnement,
- De coordonner les services et les partenaires impliqués dans l'entretien des espaces verts et paysagers.

## Lutter contre les dépôts sauvages

**Au vu des dépôts sauvages régulièrement constatés sur la commune nous vous rappelons les règles qui régissent les dépôts d'objets, d'encombrants et de jets de débris sur notre commune.**

Tout dépôt effectué en dehors des espaces réservés est considéré comme un dépôt sauvage. Ces déchets sont dangereux, en cas d'incendie, ils favorisent la propagation des flammes et sont un frein à l'intervention des services de secours.

**Merci de déposer vos ordures dans les conteneurs mis à votre disposition. Pour les déchets et ou matériaux ne pouvant être déposés dans les points propres, ne prenez pas le risque d'effectuer « un dépôt sauvage », une déchetterie est à votre disposition sur la RD 19 à MONTGEARD -31560-**

### Les amendes

Les contrevenants peuvent être poursuivis pour « dépôt ou abandon d'ordures, de déchets, de matériaux ou d'objets hors des emplacements autorisés », comme prévus par le Code pénal et le Code de l'environnement.

**Pour cette contravention de 3e classe, le montant de l'amende est susceptible d'atteindre 450 euros.** Lorsque ces dépôts sont réalisés à l'aide d'un véhicule l'amende peut aller jusqu'à 1500 euros. La confiscation du véhicule peut-être envisagée en cas de récidive. (Article 1384 du Code Civil).



[www.lamutuellecommunale.com](http://www.lamutuellecommunale.com)



**PERMANENCES  
TOUS LES JEUDIS  
MATINS DE  
9H À 12H  
SALLE  
JEAN JAURÈS**

## LA MUTUELLE COMMUNALE : UN AN APRÈS LE BILAN

**Voilà un an le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a mis en place la mutuelle communale dans notre collectivité.** Fruit d'une longue réflexion des élus suite à la crise économique et au constat inquiétant que la plupart des Français sont contraints de placer au second plan la couverture de leurs besoins essentiels en santé.

**Ouverte à tous les Naillousains et les personnes qui travaillent à Nailloux cette mutuelle, solidaire et accessible à tous, propose une couverture à des prix abordables.**

### Le bilan un an après

Vous avez été plus d'une centaine à contacter le correspondant local et sur 60 devis réalisés, 30 personnes ont adhéré. La plupart ont privilégié la formule économique qui offre de bonnes prestations par rapport aux autres mutuelles concurrentes. Les 3/4 des adhérents sont des personnes de plus de 60 ans.

**Correspondant local : Monsieur Stéphane Schlosser - Tél : 0601888029**  
**Découvrez toutes les informations sur le site : [www.lamutuellecommunale.com](http://www.lamutuellecommunale.com)**

### Nouveautés cette année

► 2 nouvelles formules viennent d'être créées afin de répondre encore mieux aux besoins des adhérents actuels et futurs.

### Les services existants :

- Assistance en cas de coup dur et un soutien financier
- Participation de 40 € pour les titulaires de licence sportive,
- Carte du Club avantage procurant des réductions (cinéma, voyage, spectacles...);
- Des conditions très souples: pas de questionnaire de santé, ni de délai d'attente, pas de limite d'âge et aucun frais de dossier.
- Un interlocuteur à l'écoute des adhérents, pour faciliter toutes les démarches.

## JOBS D'ÉTÉ

**Depuis plus de 11 ans la mairie recrute des jeunes de 16 à 17 ans révolus pour des contrats de 15 jours au sein de tous les services municipaux (administratif, techniques..).**

**Outre la possibilité offerte aux jeunes de faire leurs premières armes professionnelles et de concrétiser un projet pour la suite de leur parcours (achat d'un ordinateur ou permis de conduire), ces jobs d'été sont aussi un moyen pour les élus de leur faire prendre conscience du rôle de citoyen.**

Deux grands rendez-vous encadrent cette opération : une première rencontre avant l'été avec le maire et Delphine Legrand, de la commission citoyenneté et solidarités, lors de laquelle les jeunes découvrent leurs affectations et ce que l'on attend d'eux en tant qu'agent du service public. Puis, à la rentrée autour du verre de l'amitié, pour recueillir leurs impressions et témoignages.

Tous ont exprimé leur satisfaction malgré quelques craintes de départ, ils ont pris conscience du travail des agents et ont été accueillis chaleureusement par les équipes.

**Pour Delphine Legrand " Il est de notre devoir de les familiariser et de les éveiller au rôle qu'ils doivent prendre en tant que citoyen dans notre société. Au-delà de l'aide ponctuelle dans leurs parcours, nous devons avoir une vision plus large. Nous allons continuer à réfléchir à des actions complémentaires telles la participation à un conseil municipal, à une simulation de vote ...".**

**Pour Tessa, affectée auprès de la police municipale :** "Ce job d'été m'a permis d'avoir une première expérience de travail. J'ai pu découvrir différents postes au sein d'une mairie. C'était très intéressant. J'ai beaucoup aimé y travailler et les agents étaient à l'écoute et très sympathiques".

**Pour Nour, affectée au service communication et organisation d'événements :** " Cela m'a donné un bon aperçu de la vie professionnelle. J'ai pu découvrir la diversité des tâches à accomplir et je me suis sentie responsable de mon travail ce qui m'a beaucoup plu. J'ai aussi senti que l'on me faisait confiance. Cette première immersion professionnelle restera pour moi un bon souvenir dans un cadre agréable et une bonne ambiance."



Manon et Jeanne découvrent le travail de l'accueil



Les jeunes affectés aux services techniques repeignent la Halle

### Recrutement 2018

**Si vous souhaitez postuler l'été prochain, faites parvenir un CV et une lettre de motivation à l'attention de Madame Le Maire de début mai jusqu'au 30 mai 2018 au plus tard.**

**Pour tous renseignements contactez l'accueil de la mairie au 05.62.71.96.96.**

## TERRES DU LAURAGAIS

Cela fait déjà 10 mois que votre intercommunalité œuvre pour l'ensemble des habitant.e.s de notre territoire. Que vous soyez enfant, adolescent, jeunes parents, actif, en recherche d'emploi, retraité... nous vous accompagnons avec toujours plus de services publics de proximité.



## À TRAVERS NOS COMPÉTENCES OBLIGATOIRES :

- Développement économique dont création d'Office de Tourisme
- Aménagement de l'espace communautaire
- Collecte et traitement des déchets
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Eau (01/01/18 sous réserve d'acceptation des communes)
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

## AUXQUELLES S'AJOUTENT LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES :

Elles doivent faire l'objet d'un choix par le Conseil communautaire avant le 31 décembre 2017 :

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Création, aménagement et entretien de la voirie
- Politique du logement et du cadre de vie
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Création et gestion de maison de service au public

## ET LES COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

Elles devront faire l'objet d'un choix par le Conseil communautaire avant le 31 décembre 2018 :

- Enfance jeunesse
- Petite enfance
- Insertion
- Assainissement non collectif
- Communication électronique

## RETOUR EN IMAGES...



Vendredi 22 septembre : Inauguration de l'évacuateur de crue du lac de la Thésauque en présence, parmi de nombreux élu.e.s, de Christian Portet, président de Terres du Lauragais et Georges Méric, président du Conseil départemental de la Haute-Garonne.



Vendredi 29 septembre : Inauguration du sentier pédagogique des éoliennes sur Calmont-Montgeard-Gibel.





## 2 septembre

### NAILLOUX VOUS OUVRE SES PORTES

**Au forum des associations, les jeunes sportifs naillousains ont été récompensés par les élus pour leurs superbes résultats de l'année !**

Les élus de Nailloux ont ouvert la manifestation en félicitant les jeunes qui ont remporté des titres sportifs tout au long de l'année, ils ont souligné qu'ils étaient les porte-drapeaux de notre village à travers toute la France, l'Europe et au niveau international. Ils ont également remercié tous les bénévoles qui les encadrent. Près de 60 associations font vivre le village. De nouvelles activités vous sont proposées cette année, comme la Capoeira, le chant et les échecs. Vous avez encore été très nombreux à venir les rencontrer ainsi que les services publics ! Plusieurs démonstrations d'arts martiaux ont eu lieu tout au long de l'après-midi et la manifestation s'est clôturée autour d'un spectacle "magique" pour les enfants !



## 29 juillet

### 31 NOTES D'ÉTÉ

**Un spectacle truculent où les spectateurs ont été captivés par le charme, l'humour et la voix de la diva stéphanie Barrau, chanteuse lyrique, et de ces 3 compères : un ténor loufoque, interprété par Omar Benallal, un drôle de baryton, Vincent-Arnaud Gautier et un pianiste burlesque à la virtuosité stupéfiante joué par Stéphane Delincak !** La compagnie "Acide Lyrique a présenté son «Opéra pastille 2», devant une place comble dans le cadre de la vingtième édition du festival 31 Notes d'été du conseil départemental. Une soirée d'été comme on les aime où les rires ont résonné 2 heures durant au cœur de Nailloux.

### 4 MÉDAILLES DE BRONZE POUR LE TAEKWONDO

**Après un week-end de test match à l'Escal le samedi 30 septembre, regroupant près de 60 personnes dont une cinquantaine d'athlètes de 9 ans à 35 ans, le club Taek Dojang s'est encore fait remarquer lors de la première compétition de la saison.**

L'open de Toulouse édition 2017 a réuni ce week-end près de 450 combattants venus des quatre coins de la France pour décrocher une sélection aux prochains championnats de France. Le club Taek Dojang tire dignement son épingle du jeu et met à l'honneur 2 jeunes Naillousains : Raphaël 12 ans et Lucas 15 ans.

Après avoir remporté leur huitième et quart de finale avec brio, ils se sont inclinés de peu en demi-finale. Le club sera présent en nombre pour le championnat régional qui aura lieu le 9 décembre 2017 à Montpellier.

Souhaitons que les sélectionnés soient nombreux à partir aux différents championnats de France, et qu'ils se fassent plaisir.

**En attendant, vous aussi venez essayer le taekwondo à Nailloux tous les mardis et jeudis soirs de 3ans à 77ans. Contact : 06.30.98.56.26**



## 30 septembre

### RENCONTRES MUSICALES DE NAILLOUX

**La 5ème édition des Rencontres Musicales de Nailloux, portée par la Société d'Etudes du Lauragais, sous la direction artistique de Clara Cernat, accueillait l'orchestre symphonique de l'Université de Toulouse.**

Son chef, Jean-Guy Olive, a conduit de main de maître cet excellent ensemble de musiciens pour le plus grand bonheur du public. Après les valse de Johann Strauss II, les 250 personnes présentes, parmi lesquelles nombreux enfants, ont pu vibrer sur les morceaux extraits de la bande originale de Star Wars comme s'ils y étaient... En deuxième partie, l'OUT a magistralement donné à un public totalement conquis, les quatre splendides mouvements de la Symphonie n° 9 « Du Nouveau Monde » de Dvořák. Interrogé, Michel Dutech, s'est dit réjoui de « cette très belle soirée musicale et conviviale où la Culture et les jeunes générations sont à l'honneur ». **Rendez-vous le 21 octobre à 15 h au Village des Marques avec la jeune mezzo-soprano Déborah Tardy** accompagné au piano par Katia Nemirovitch-Dantchenko et des interludes piano solo par la classe de piano de Thierry Huillet au Conservatoire de Toulouse. <https://www.rencontresmusicalesdenailloux.fr/>



## 24 septembre

### LUC LA TROUVAILLE

**Un spectacle de marionnettes réalisé par la compagnie Tara a littéralement emporté les enfants dans leur monde féerique et intrigant.**

Luc, accusé injustement par un voisin, veut bien reconnaître qu'il n'est pas un ange mais là, il n'a rien fait. Il mène donc l'enquête et veut comprendre pourquoi, soudain, son voisin le traite de «Voleur, délinquant, graine de potence !». Tous les ingrédients étaient réunis pour happer le public dans une intrigue bien ficelée

Dans cette nouvelle version vous trouverez à chaque parution une tribune de libre expression

Article L.2121-27-I du CGCT (loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité) "dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur."

## ENSEMBLE POUR NAILLOUX

En raison de l'élection du nouveau maire et d'une actualité événementielle chargée, la majorité municipale n'a pas souhaité s'exprimer dans ce numéro. Elle vous invite à prendre connaissance de la déclaration de politique générale de madame le maire, retranscrite dans l'édito de début de journal, et sera heureuse de vous retrouver lors du prochain numéro.

## NAILLOUSAINS

Rejoignez nous sur [www.naillousains.fr](http://www.naillousains.fr) pour partager nos derniers articles



# infos pratiques

## ZERO PHYTO: UNE FORMATION ADAPTÉE AVEC L'ASSOCIATION

### ARBRES ET PAYSAGES D'AUTAN

Depuis le 1er janvier 2017, la loi Labbé dite loi « Zéro phyto » interdit l'utilisation des produits phytosanitaires aux collectivités.

A partir du 1er janvier 2019, l'interdiction d'utiliser des produits chimiques sera étendue aux particuliers. En tant que jardinier amateur, vous pouvez dès à présent préparer votre jardin à cette échéance tout en soutenant les actions de votre commune en faveur de la biodiversité. En effet, tout un chacun a son rôle à jouer dans la préservation de notre environnement

Depuis plus de 20 ans, l'association Arbres et Paysages d'Autan promeut les essences locales et la haie champêtre. Elle accompagne les communes, les particuliers et les professionnels de Haute-Garonne dans l'amélioration et la densification de la Trame verte par la plantation de haies et la gestion économe des espaces verts. Grâce à son programme d'éducation à l'environnement, elle sensibilise également les habitants à la biodiversité et aux rôles de l'arbre dans l'environnement.

Pour plus d'informations, découvrez le site internet d'Arbres et Paysages d'Autan, ainsi que sa page Facebook ! : [www.arbresetpaysagesdautan.fr](http://www.arbresetpaysagesdautan.fr)  
Arbres et Paysages d'Autan-20 route de Ticaille 31450 Ayguesvives  
Tél : 05 34 66 42 13- Courriel : [apa31@free.fr](mailto:apa31@free.fr)

### Opération "plant'arbre" !

Vous pouvez être accompagné par l'association, opérateur de la haie champêtre en Haute-Garonne, par le biais de « Plant'arbre », son programme de plantations champêtres, soutenu par la Région Occitanie.

### Dans le cadre du programme de plantation, l'association vous apportera :

- Des conseils sur le choix d'essences de pays adaptées à votre terrain et rustiques (moins sujettes aux maladies et très peu gourmandes en eau).
- Des conseils techniques pour la plantation et le suivi de vos plantations pendant 2 ans. Les plants qui n'auront pas repris la première année seront remplacés.
- Des conseils sur le paillage biodégradable qui permettra à la fois d'économiser l'eau, d'améliorer les sols et ainsi d'avoir des végétaux en meilleure santé tout en limitant la pousse des herbes spontanées et donc l'entretien.

## TRANSPORT GRATUIT POUR LES 65 ANS ET + NON IMPOSABLES

Le Conseil Départemental de la Haute-Garonne en partenariat avec la mairie, permet de voyager gratuitement sur des trajets départementaux et sur les réseaux régionaux de transports collectifs (ferroviaire et routier).

Les personnes concernées par cette gratuité doivent avoir au moins 65 ans, habiter Nailloux et être non imposables.

### Quelles démarches effectuer ?

► Se présenter en mairie muni(e) : d'une **photo récente** (aux normes actuelles), d'une **pièce d'identité** et d'une **copie de l'avis de non-imposition** sur le revenu.

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

ETIENNE Sasha-----30 juin 2017  
FONTAINE Télyan-----30 juin 2017  
DE ALMEIDA MARTINS Léna-----11 août 2017

### MARIAGES

VEZINET Mélanie - LEBRUN Guillaume  
-----5 août 2017  
CAMBOU Emilie -MESNARD Jérémy  
-----26 août 2017

MEDINA MARTINEZ Maylin-PIALAT Florian  
-----9 septembre 2017  
CONRAD Morgane - CASTANEDA Alain  
-----9 septembre 2017  
VEGA Mélanie - CACACE Alexandre  
-----9 septembre 2017

### DÉCÈS

PERIES épouse LOUPIAC LAURE -----26 mai 2017  
WIERCHOWSKI épouse SARDA  
JACQUELINE-----19 août 2017

## PACS EN MAIRIE A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE

Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016.

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) sera transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1er novembre 2017.

Pour tous renseignements contacter l'accueil de la Mairie.

05.62.71.96.96

Pour paraître dans l'État-civil de notre journal municipal, nous devons obtenir votre accord par écrit.

Pour les naissances : les parents auront à remplir l'autorisation de publication écrite en mairie

Pour les mariages : les époux auront à remplir une autorisation de publication écrite lors du dépôt du dossier mariage.

Renseignements à l'accueil de la mairie

05.62.71.96.96



# agenda culturel & associatif

## EXPOSITIONS

### À L'ESCAL

Jusqu'au 4 novembre

"Lignes et structures"

Photographies du Lauragais de Daniel Vienne

du 7 au 17 novembre

L'aviation pendant la guerre 14-18  
prêtée par l'ONAC

du 6 au 24 novembre

"Horizons et mémoires"

Par les élèves de 3<sup>ème</sup> du collège Condorcet

30 octobre au 30 novembre

" Tous mes droits de l'enfant "

de la médiathèque départementale

25 novembre au 20 décembre

"Photos de Nailloux "

de Samantha Pyrazelle

du 1er décembre au 9 janvier

Tableaux de Bob Mazurel,

Association CREEA

du 5 au 21 décembre

"Le compas , outil et symboles "

Par M.Chevillet

du 9 janvier au 10 février

"Danse" du club photos de Nailloux

## OCTOBRE

### DIMANCHE 29 OCTOBRE

◆ Grand loto du club du 3<sup>ème</sup> âge au gymnase de Nailloux à 14h30 - Nombreux lots à gagner  
Club du 3<sup>ème</sup> âge - Jean Massicot - Tél : 05 61 81 33 39

### MARDI 31 OCTOBRE

◆ Halloween pour les enfants-Rendez-vous à 18h30 à la Maison des associations - Défilé dans les rues - Partage des bonbons après le défilé à la maison des associations -  
comitedesfetesnailloux@gmail.com

### CYBER- BASE : INSTALL PARTY

Découverte des logiciels libres aide à l'installation et à l'utiliser sur votre ordinateur. Tous les 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 9h à 13h - Tél : 09.51.52.39.47

### CLUB PHOTO DE NAILLOUX

Le Club Photo Nailloux est une association dirigée par des bénévoles passionnés. Notre but est de passer, ensemble, d'instructifs et agréables moments autour d'une passion commune : la photographie. Peu importe le niveau technique ou le matériel ; l'essentiel étant de se faire plaisir et de partager.

Contact : Sylvie 06.84.72.76  
Vincent 06.89.45.37.66

## LE CERCLE DE LECTURE

La Société d'Études du Lauragais vous propose de vous réunir toutes les 5 semaines le jeudi de 20h30 à 22 h à la médiathèque - Adhésion annuelle 5 euros. Renseignement au 05.34.66.10.46

## NOVEMBRE

### SAMEDI 4 NOVEMBRE

Conférence : la violence dans tous ses états de 14h - 17 h à L'ESCAL - Décryptage des causes et solutions - avec Stéphane Boutin - complétée par des ateliers et une collation - Ouvert à tous (enfants et adultes) -  
En savoir plus : contact.tkd@gmail.com

### SAMEDI 4 NOVEMBRE

Loto du rugby Hers-Lauragais au Gymnase de Nailloux à 21h00 -

### DANS LE CADRE DU CENTENAIRE DE LA GUERRE 14-18

### MERCREDI 8 NOVEMBRE

Projection du film "Rintintin" de Danny Lenner à 15 h - tout public

Projection du film " le Pantalon" d'Yves Boisset à 20 h - Public adulte

A l'ESCAL - Entrée libre

### JEUDI 9 NOVEMBRE

◆Conférence : le rôle de l'aviation et son évolution pendant la première guerre mondiale 20h30, à la salle de conférence de l'ESCAL- Entrée Libre -Tél : 05.34.66.10.46

## ATELIERS D'ESPAGNOL

Ateliers tous les mercredis de 19h à 20 dans la salle du préau (derrière la Mairie) - hors vacances scolaires - proposés par la Société d'Études du Lauragais - Renseignement à la médiathèque 05.34.66.10.46

### SAMEDI 11 NOVEMBRE

◆Cérémonie du 11 novembre au Jardin du Souvenir à 11h. Le verre de l'amitié se déroulera au collège avec la remise des diplômes de BEPC aux jeunes.

### SAMEDI 18 NOVEMBRE

◆Spectacle d'humour "Isabelle Bonadéi s'accroche " - Sous la Halle à 20h30 - Tarif 8 euros - Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans - Réservations au 06.27.63.05.44

### DIMANCHE 19 NOVEMBRE

◆Randonnée pédestre à Saint Nicolas de la Grave (82) en covoiturage - RDV à 8h45 parking de la Fraternité - ouvert à tous - Association "les mille pattes" Josette Datcharry : 06 09 58 78 64

### SAMEDI 25 NOVEMBRE

◆Réunion : réussir son projet de plantation : "planter une haie champêtre" à 9h30 20 route de Ticaïlle Ayguevives. Arbres et Paysages d'Autan : 05.34.66.42.13

### DIMANCHE 26 NOVEMBRE

◆Concert Otriozinho (Samba brésilienne ) à 16h sous la Halle - dans le cadre du festival Deodat de Séverac Renseignement au 05.34.66.10.46

## COURS DE JAPONAIS

Initiation à la langue avec une animatrice japonaise en petit groupe - Proposé par la SEL - Contact TAEKO SATO-mail:atelerjp31560@gmail.com

## DÉCEMBRE

### DIMANCHE 3 DÉCEMBRE

Marché de Noël de 10h à 18h30 sous la Halle de Nailloux - Restauration possible sur place - Organisé par l'association La cerise à réaction -Tél: 05 62 47 07 33

## SAMEDI 9 DÉCEMBRE

La Boum pour enfants sous la Halle de Nailloux à 15h  
comitedesfetesnailloux@gmail.com  
- Tél : 05.62.71.96.81-

## SAMEDI 9 DÉCEMBRE

Théâtre National de Toulouse - "Enfance et adolescence " de Jean Sauteuil de Marcel Proust - 20h - Covoiturage possible de Nailloux - Médiathèque 05.34.66.10.46

## MERCREDI 13 DÉCEMBRE

Don du sang - 14h00 à 19h30 à la maison des associations - Association Don du Sang de Nailloux

## JEUDI 14 DÉCEMBRE

◆Concert de l'ensemble de Cors du conservatoire régional de Toulouse sous la houlette de Gilles Rambach avec en première partie la classe d'orchestre de l'école Intercommunal de Musique du Lauragais avec Jean Luc Marquier. Au gymnase à 20 h Gratuit -

## DIMANCHE 17 DÉCEMBRE

◆Randonnée pédestre à Castelnaud de Montmirail (81) en covoiturage - RDV à 8h45 parking de la Fraternité - ouvert à tous - Association "les mille pattes" Josette Datcharry : 06 09 58 78 64

## ACTUALITÉS

◆Club d'échecs - Venez découvrir les échecs avec notre professeur diplômé. Cours le mercredi de 15 h à 16 h ou de 16h à 17 Salle du préau derrière la mairie. 170 euros l'année - Contact : mullet Céline 06.14.41.42.16 - Email : clubechecsnailloux@gmail.com

◆Nailloux BASKET Association31 Entraînements « loisir » adultesTous les Jeudis soirs (20h30 - 22h30) au Gymnase du collège Condorcet de Nailloux.  
Contact : nicolas.n.desdoit@airbus.com

◆L'association Yoga et Bien être propose des cours hebdomadaires de yoga pour adultes ainsi que des stages. Les cours ont lieu le :  
- le mardi à 18 h 30  
- le mercredi à 9 h 45  
- le jeudi à 19 h 00  
Contact : Hélène Fouet -  
Tél : 06.84.28.35.72  
Mail : hfouet.yoga@gmail.com